

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-1472

présenté par

M. Proença, M. Courbon, M. Belhaddad, M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	24 258 700	0
Recherche spatiale	0	24 258 700
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
<b>TOTAUX</b>	24 258 700	24 258 700
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à revenir sur la baisse des crédits de 24 millions d'euros alloués aux « recherches scientifiques et technologiques en sciences et techniques de l'information » pour 2026.

Alors que ce projet de loi de finance prévoit de nombreuses baisses dans des domaines stratégiques et essentiels de la Recherche pour 2026, nous dénonçons ces coupes budgétaires inquiétantes pour l'avenir de la recherche française.

Afin de respecter les règles budgétaires, cet amendement doit venir prélever les crédits sur l'action d'un autre programme, ce qui n'est évidemment pas notre intention. Dans le but d'être recevable donc, cet amendement prévoit de :

- abonder de 24 258 700 euros, en AE et en CP, l'action 16 – recherches scientifiques et technologiques en sciences et techniques de l'information du programme 172
- prélever du même montant, en AE et en CP, l'action 3 – développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre du programme 193 – Recherche spatiale